

Département du **CALVADOS**
Arrondissement de **VIRE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SOULEUVRE EN BOCAGE

Commune déléguée de **Saint Martin des Besaces**

Arrêté municipal 2024P058

Dossier n° PC 014 061 23P0013
Date de dépôt : 24/10/2023
Demandeur : Monsieur Patrick DOLLEY
Pour : Construction d'une maison individuelle
Adresse des terrains : 28 rue du 8 Mai 1945 - Saint Martin Des Besaces à SOULEUVRE EN BOCAGE (14350)
Références cadastrales : 629AB607, 629AB605
Superficie des terrains : 783,00 m²

Monsieur DOLLEY Patrick
6 allée de la Ramée
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Objet : Annulation d'une demande de permis de construire

Monsieur,

Suite à votre demande d'annulation en date du 13 mai 2024, je vous confirme que nous **classons sans suite** votre demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions enregistrée sous le numéro n° PC 14061 23 P0013 déposée en Mairie déléguée de Saint Martin des Besaces à SOULEUVRE EN BOCAGE, le 24/10/2023.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à SAINT MARTIN DES BESACES, le 23 mai 2024
Le Maire de SOULEUVRE EN BOCAGE,
Le Maire délégué de SAINT MARTIN DES BESACES
Eric Martin

PO Henry suite Aspin


